

MENTION DU NOM DE DOMAINE DE SITE INTERNET (INSCRIPTION, MODIFICATION, SUPRESSION)

Le décret n° 2012-928 du 31 juillet 2012 relatif au registre du commerce et des sociétés donne la possibilité aux personnes physiques de déclarer un nom de domaine de site interne.

^{*} modèle téléchargeable sur : www.cma94.com